

Parallel Avocats a conseillé Alven Capital et Felix Capital dans le cadre de la levée de fonds de Heetch afin de leur permettre d'appréhender le cadre juridique de la société et les enjeux du procès en cours devant le Tribunal correctionnel de Paris.

## 1. Challenge

Dans le cadre d'une levée de fonds de plusieurs millions d'euros, Alven Capital et Felix Capital souhaitaient obtenir un avis juridique sur les enjeux juridiques du modèle économique de Heetch, sur le procès en cours et sur les perspectives juridiques du modèle.

## 2. Solution

Les avocats de Parallel ont analysé en détails les règles applicables, assisté aux audiences du procès et rédigé une analyse détaillée du modèle afin d'informer les fonds de venture sur les risques et les opportunités réglementaires. Heetch a finalement levé plusieurs millions d'euros et l'analyse de Parallel a été utile pour poursuivre la construction de la société.

## 3. Bénéfices

L'analyse juridique rédigée par le cabinet Parallel Avocats ainsi que l'évaluation des risques liés au modèle/procès ont permis à Alven Capital et Felix Capital de réaliser leur investissement en maîtrisant les risques juridiques et en ayant à l'esprit les principaux challenges juridiques à venir postérieurement à l'issue du procès.

## Avis du client

« L'accompagnement de Parallel a été capital pour comprendre les enjeux juridiques liés au modèle économique et apporter les modifications nécessaires au produit afin d'appréhender la période 'post-procès' de manière sereine. » (**François Meteyer**). « Le soutien technique et la disponibilité des associés de Parallel ont été très appréciables. Leurs conseils m'ont permis d'intégrer cette contrainte supplémentaire et de prendre une décision éclairée en tant qu'investisseur. » (**Antoine Nussenbaum**).

François Meteyer & Antoine Nussenbaum

Principal chez Alven Capital & Associé chez Felix Capital